



HAL
open science

Les premières gazettes et la satire: de la légitimation de l'actualité à sa dénonciation

Martial Martin

► **To cite this version:**

Martial Martin. Les premières gazettes et la satire: de la légitimation de l'actualité à sa dénonciation. Albineana, Cahiers d'Aubigné , 2017, 10.3406/albin.2017.1579 . hal-01675453

HAL Id: hal-01675453

<https://hal.science/hal-01675453>

Submitted on 7 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Les premières gazettes et la satire : de la légitimation de l'actualité à sa dénonciation

Martial Martin

Citer ce document / Cite this document :

Martin Martial. Les premières gazettes et la satire : de la légitimation de l'actualité à sa dénonciation. In: Albineana, Cahiers d'Aubigné, 29, 2017. Discours satiriques et poétiques de l'actualité. pp. 17-37;

doi : <https://doi.org/10.3406/albin.2017.1579>

https://www.persee.fr/doc/albin_1154-5852_2017_num_29_1_1579

Fichier pdf généré le 07/09/2020

LES PREMIÈRES GAZETTES ET LA SATIRE : DE LA LÉGITIMATION DE L'ACTUALITÉ À SA DÉNONCIATION

Se questionner sur le discours satirique et l'actualité au tournant des XVI^e et XVII^e siècles peut surprendre tant le mot d'actualité est étranger à la première modernité. Le terme est très peu usité avant le XIX^e siècle et toujours avec son sens philosophique de ce qui est actualisé, en acte et non plus en puissance. Ce n'est qu'au XIX^e siècle, avec la révolution de l'information (structuration de la collecte d'information avec l'apparition des grandes agences, accroissement de la vitesse de communication avec le télégraphe, industrialisation de l'imprimerie et essor des capacités de diffusion avec les réseaux ferrés, développement des publics avec l'urbanisation), que l'on parlera d'actualité pour désigner (et cela est tout à fait notable) à la fois un intérêt socialement partagé pour le temps présent, un ensemble de faits récents et (au pluriel) une somme d'informations, de nouvelles, synthétisée pour la presse, puis le cinéma ou la radio et plus tard la télévision. Mais si le mot n'existe pas au XVI^e siècle, qu'en est-il de la chose ou plutôt de cet ensemble cohérent de phénomènes que sont ce rapport particulier au contemporain, cette perception des faits à travers le prisme de l'événement et enfin cette mise en forme de l'information dans la presse ? La célèbre préface de *Anatomie de la mélancolie* de R. Burton, intitulée « Démocrite Junior à son lecteur », donne une réponse claire à cette interrogation :

J'entends chaque jour des nouvelles fraîches, ces rumeurs quotidiennes de guerre, pestes, incendies, inondations, vols, meurtres, massacres, météores, comètes, spectres, prodiges, apparitions, prises de villes, sièges de cités en France, Allemagne, Turquie, Perse, Pologne etc. [...] Chaque jour nous apporte des bruits confus de promesses, souhaits, actions, édits, pétitions, procès, plaidoyers, lois, proclamations, plaintes, doléances. De nouveaux livres chaque jour aussi, pamphlets, gazettes, histoires, catalogues innombrables, volumes de toutes sortes, nouveaux paradoxes, nouvelles opinions, schismes, hérésies, controverses philosophiques et religieuses. [...] Telles sont les nouvelles, publiques et privées, qui me parviennent tous les jours ; c'est un monde plein de panache et de misère, réjouissances, superbe,

tracas et soucis, innocence et tromperie ; fourberie, vilénie, candeur et intégrité qui se mêlent et qui s'offrent à nous.¹

On ne peut ici que constater la sensibilité des hommes du début du XVII^e siècle au contemporain, l'appréciation précise des faits en fonction d'une typologie d'événements extrêmement fine et les modalités multiples de mise en forme et de diffusion de l'information. C'est donc à juste titre que de récents travaux collectifs se sont penchés sur la question dans le domaine littéraire² ; parmi eux, beaucoup traitent de l'actualité comme le thème d'un discours ; les écrits font là surtout « l'objet d'une instrumentalisation documentaire »³ ; mais parfois ailleurs, le questionnement porte sur un aspect essentiel : celui du dispositif mis en place pour rendre compte de l'actualité, celui du geste, de l'usage qui entend donner l'actualité⁴. Cette démarche apparaît d'autant plus nécessaire que si les contemporains ont été aussi sensibles aux pratiques de l'information, c'est qu'elles ne se mettent que progressivement en place au cours de cette première modernité : le fait que l'actualité nourrisse la production littéraire en cette fin de XVI^e siècle n'a rien d'ordinaire. La contemporanéité conçue comme « [la formulation] intellectuelle du concept du monde partagé par les autres, dans le même temps et espace et dans les limites d'un contexte fondamentalement sécularisé »⁵ émerge tout juste à ce moment et c'est en cela qu'elle peut

1. R. Burton, *Anatomie de la mélancolie* [*The Anatomy of Melancholy*], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2005 [1621]. Sur la gestion de cette inflation informative par les érudits, voir A. M. Blair, *Too much to know : Information before the Modern Age*, New Haven et Londres, Yale University Press Book, 2010.

2. Voir, sur des périodes et des espaces très différents, *Vernacular Literature and Current Affairs in the Early Sixteenth Century : France, England and Scotland*, J. Britnell et R. Britnell (dir.), Aldershot, Ashgate Publishing Limited, 2000 ; *L'Actualité et sa mise en écriture dans l'Italie des XV^e-XVII^e siècles*, D. Boillet et C. Lucas-Fiorato (dir.), Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2005 ; *L'Actualité et sa mise en écriture aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles – Espagne, Italie, France et Portugal*, P. Civil et D. Boillet (dir.), Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2006 ; *L'Évangile du jour : Les Genres de l'actualité sous l'Ancien Régime*, K. Abiven, L. Depretto (dir.), *Littératures classiques*, n° 78, 2012 ; *Médialité et interprétation contemporaine des premières guerres de Religion*, G. Haug-Moritz et L. Schilling (dir.), Berlin, De Gruyter Oldenbourg, 2014.

3. *Littératures classiques*, n° 78, 2012, p. 6.

4. *Ibid.*, p. 6-8.

5. *The Dissemination of News and The Emergence of Contemporaneity in Early Modern Europe*, B. Dooley (dir.), Farnham, Ashgate Publishing Limited, 2010, p. 2

autant retenir l'attention des observateurs contemporains. Les débuts de ce sens prononcé du présent seraient liés au développement de l'imprimerie qui, sans révolutionner la rapidité de l'information vis-à-vis des sources d'informations manuscrites, a modifié l'étendue des publics, la densité de l'information et son rythme⁶. Ce rapport nouveau à l'actualité s'établit à travers certaines formes d'écriture qui peuvent être amenées à évoluer du fait de l'accueil de cette matière nouvelle⁷ ; parmi ces formes, l'esthétique satirique et la culture du libelle diffamatoire semblent avoir joué un rôle décisif⁸ mais non exclusif (en effet, il faudrait aussi faire une place à la correspondance, la chronique, l'histoire, le martyrologe, la chanson, la plainte, l'éloge, le théâtre⁹, la gravure, etc.¹⁰). Pour s'en rendre compte précisément, il peut être particulièrement instructif de s'interroger sur l'influence de la satire sur les premières formes périodiques, en l'occurrence sur le genre de la gazette.

On trouve le terme de « gazette » dans la langue française du début du XVII^e siècle avec deux sens que relève nettement Cotgrave dans son dictionnaire : « Une pièce de monnaie vénitienne ne valant guère notre farthing¹¹ ; aussi, une feuille donnant des nouvelles ; ou une brève relation des événements généraux du temps, imprimée le plus souvent à Venise, et de là diffusée, chaque mois, dans la plupart des régions de la Chrétienté »¹². D'une part, le mot se réfère à une pièce de

(je traduis). Cf. *Littératures classiques*, n° 78, 2012, p. 5 : « Le XVII^e siècle constitue sans doute un moment charnière dans le processus d'avènement à l'écrit de la contemporanéité ».

6. Voir D. Woolf, « *News, History and the Construction of the Present in Early Modern England* », dans *The Politics of Information in Early Modern Europe*, B. Dooley et S. A. Baron (dir.), Londres, Routledge, 2001, p. 80-118, spécialement p. 82-83.

7. *Littératures classiques*, n° 78, 2012, p. 14 : « l'écriture du présent revisite des genres hérités [...] réciproquement la nécessité d'écrire le présent a pu être le moteur d'innovations génériques ».

8. M. Mendle, « *News and the pamphlet culture of mi-seventeenth-century England* », dans *The Politics of Information*, op. cit., p. 57-79.

9. Sur ce point, voir la très belle thèse de Charlotte Bouteille-Meister, *Représenter le présent. Formes et fonctions de « l'actualité » dans le théâtre d'expression française à l'époque des conflits religieux. 1554-1629*, Paris X-Nanterre, 2011.

10. Toutes formes récupérées, par ailleurs, dans les stratégies des discours satiriques.

11. Pièce de monnaie britannique dont la valeur s'élevait à un quart de penny.

12. *A Dictionarie of the French and English Tongues*, Compiled by R. Cotgrave, London, Printed by Adam Islip, Anno 1611 : « *A certaine Venetian coyne scarce worth our farthing; also, a Bill of Newes; or, a short Relation of the generall occurrences of*

monnaie vénitienne et c'est avec ce sens que l'utilisent Palma-Cayet¹³ et d'Aubigné¹⁴ autour de la même anecdote concernant l'exil de Dom Sébastien roi de Portugal. D'autre part, à travers le titre du journal vénitien vendu au prix d'une gazette, la *Gazeta de le novità*, il renvoie (sans doute avec une connotation péjorative) à la fois aux nouvelles comme événements et aux premiers périodiques qui en rendent compte¹⁵. C'est cet usage que l'on retrouve chez Mathurin Régnier dans la Satire XIII « Macette »¹⁶, mais aussi, comme le souligne Mario Infelise dans son article sur l'histoire du mot « gazette »¹⁷, Jean Hotman dans *L'Ambassadeur*¹⁸ ou encore Pierre de Lancre dans le *Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses*¹⁹. Il est intéressant de noter que ces trois occurrences interviennent dans le cadre d'évocations de l'Italie et renvoient toujours à un objectif de dénonciation. L'exemple de Lancre est particulièrement instructif :

Quelle folie en quel lieu que ce soit, de tenir ces statues de Bartholomeo Coglioni, di Marforio, de Pasquin et autres semblables, comme perrons de proclamations d'injures, en une ville si sainte, ou en cest autre si réglée, où il y a des Sages de terre, et des Sages de mer, pour pallier et couvrir une mesdisances

the Time, forged most commonly at Venice, and thence dispersed, every month, into most parts of Christendome » (notre traduction). Pour une approche plus globale sur l'histoire du nom en Europe, voir M. Infelise, « *The History of a Word: Gazzetta / Gazette* », dans *News Networks in Early Modern Europe*, J. Raymond et N. Moxham (dir.), Leiden et Boston, Brill, 2016 p. 243-260. Pour l'usage différencié de *gazzetta* dans le lexique journalistique de la première modernité, voir P. Arblaster, A Belo et alii, « *The Lexicons of Early Modern News* », *ibid*, p. 67-68.

13. *Chronologie septénaire de l'histoire de la paix entre les Roys de France et d'Espagne*, Paris, J. Richer, 1605, f. 241 v° : « une gazette, qui vault en monnoye de Venize trois liards de France ».

14. *L'Histoire universelle*, Maillé, J. Moussat, 1616, p. 51 : « une seule gazette, piece de monnoie valant trois liards de France ».

15. M. Infelise, art. cit., p. 249-251.

16. *Les Satyres du Sieur Regnier Reveuës et augmentées de nouveau*, Paris, T. du Bray, 1612, Satyre XIII, v. 34, f. 63 v°.

17. Art. cit., p. 253-254.

18. *L'Ambassadeur par le sieur de Vill. H.*, s. l., 1603, p. 41.

19. Cela apparaît dans la seconde édition de 1610 très amplifiée par rapport à celle de 1607 : *Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses [...] Reveu, corrigé, et augmenté, avec un Livre nouveau de l'Inconstance de toutes les Nations principales de l'Europe. Quelle nation est la plus inconstante. Et la comparaison entre elles*, Paris, Veuve A. L'Angelier, 1610, Livre IV, Discours VI, f. 447 v°.

secrete ? Pasquin couvre tousjours son autheur, mais il descouvre et publie l'injure ; et si elle est de bon rencontre par le moyen de la gazette, il la proclame par tous les quatre coings de l'Europe.

Le rapprochement avec les statues parlantes est, en effet, fréquent pour ce qui concerne non les journaux mais les libelles diffamatoires et les satires libres²⁰. Avant 1631 et la parution de la *Gazette* de Renaudot, la reprise du terme gazette en titre est assez rare : on en compte sept exemples parmi lesquels quatre peuvent plus particulièrement retenir notre attention : *La Gazzette Françoise Par Marcellin Allard Foresien* (1605), *La Gazette* (1609), la *Gazette des estats et de ce temps* (1615) et la *Gazette sur la culbute des coyons* (1617)²¹. Ces quatre textes sont de factures très différentes. Dans la veine rabelaisienne, *La Gazzette* de Marcellin Allard se présente comme une relation héroïcomique d'un épisode de la guerre de Religion aux alentours de Saint-Étienne²² : profitant du départ de la garde pour le ravitaillement, le capitaine Gendarme s'empare du château de l'Heurton avec une bande de soudards ; les bourgeois stéphanois décident, après avoir longtemps tergiversé, de lutter contre la soldatesque et l'emportent après une rude bataille au dénouement longtemps indéci. L'ensemble est marqué par de nombreux excursus sur les vertus et les vices des citoyens (ch. III et IV), l'intérêt de bien vivre et les effets du vice sur la réputation (ch. XXVIII), la concorde et discorde (ch. XXX), le veuvage (ch. XXXII à XLX, soit la deuxième moitié du livre) et se conclut sur un ballet de bergers et bergères en langage forézien. *La Gazette* de 1609 propose

20. Y compris lorsqu'il s'agit de les condamner comme dans le libelle anti-libelle contemporain de Naudé, *Le Marfore ou Discours contre les libelles*, par G. N. P., Paris, L. Boulenger, 1620.

21. On trouve aussi *Le Cavalier passant en forme de petit monde, suivant la gazette, nouvellement mis en lumière*, Lyon, par C. Larjot, 1609, BnF RES P-YE-400 ; *La Gazette Françoise pour le temps present avec la caballe des matois*, Paris, Petit, 1626, Arsenal 8-BL-15544 ; *La Gazette nouvellement arrivee de Rome : Ou recit veritable de ce qui s'est passé en Constantinople, Italie, Espagne, Savoye, Angleterre, Allemagne, Flandres, et autres lieux de la Chrestienté en l'Année mil six cens vingt quatre*, Rouen, J. Besogne, 1624, BnF 8-J PIECE-1160 et Arsenal 8-H-12720 (9).

22. Il s'agirait d'un fait de guerre antérieur à 1595, sans doute datant de la Ligue, peut-être l'occupation de la ville de Saint-Étienne par les troupes ligueuses de Moulceau en mai 1589. Mais l'absence de référence directe permet la réutilisation du chapitre IX dans le cadre des combats de plume entre les Malcontents et la Reine-Mère (*La Déroute des soldats de l'Heurton. Avec les considérations sur les événements de la paix et de la guerre*, Paris, P. Chevalier, 1615).

une estampe suivie d'une « Familère explication du tableau », d'une pièce poétique principale intitulée elle-même « La Gazette », puis d'une succession de pièces versifiées longues ou courtes nourrissant des échos thématiques (un « Aux Dames » répété avec des variations thématiques ou tonales entre chacune des pièces plus longues, des morceaux plus développés « Les Ballieurs [balayeurs] des ordures du monde », « La Caballe des matois [filous, hypocrites], un « Discours de la mode et bigarrure du monde », « Les Joyeux attristez par la blanque [loterie] »). L'ensemble se clôt sur « Les Courriers ou suite de la Gazette » paginé à part. La *Gazette des estats et de ce temps* est le récit en prose de l'accueil d'un Italien dans une auberge rouennaise et du témoignage qu'il apporte à ses commensaux concernant les états généraux qui se tiennent alors. Enfin, la *Gazette sur la culbute des coyons* est un libelle en vers sur la mort de Concini. Comme on le voit, aucune de ces premières gazettes en langue française n'est un périodique ; le rapport même à l'actualité est très différent dans des pièces se présentant portant toutes comme des « gazettes » : si les gazettes de 1615 et 1617 sont bien ancrées dans des actualités fortes qui donnent lieu à une large production d'occasionnels et de libelles²³, celles de 1605 et 1609 ne nourrissent que des rapports très ténus avec un moment historique. Il semble donc que la dimension « informative » des gazettes se soit dessinée progressivement sur une base que l'on peut qualifier de satirique.

En effet, s'il y a une caractéristique commune et revendiquée par l'ensemble de ces productions, c'est bien l'idée de mélange. C'est *La Gazzette Françoisse* qui insiste le plus sur cet aspect dans son premier chapitre intitulé « Depesche d'un certain Amy escrivant de France, à un sien Intime à Rome. Sommaire de l'Histoire. Excuse de la demeure d'escire. Grave et sentencieux discours de l'amitié » autour de la fiction du départ imminent d'un courrier italien et de l'urgence de mettre par écrit les dernières nouvelles qui motivent l'appellation de gazette et le surnom de « mon petit Gazzetin » pour le destinataire :

Le courrier ordinaire de la Gazette Françoisse, voulant partir de ceste bonne Ville de France, pour porter à Rome (en contre-

23. Voir H. Duccini, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 191-268 pour les états généraux de 1614-1615 et p. 318-374 pour l'assassinat du maréchal d'Ancre. Sur ce dernier point, on pourra profiter de la lecture de *Le Roi hors de page et autres textes. Une anthologie*, B. Teyssandier (dir.), Reims, Épure, « Héritages », 2012.

échange de celles qu'ils nous envoient) *des nouvelles toutes nouvelles, toutes fraîchement escloses* : Nouvelles nouvellement nées, et nouvellement tombées des nues [...] Voulant partir (dis-je) je me suis trouvé tout à propos et à point nommé, comme l'esguille en un cadran, pour luy bailler ce maistre paquet que je vous envoie de droit comme un fil-paquet, le paquet des paquets, si jamais paquetant en a paqueté, qui jeunement *basti de jeunes vieillesses et de vieilles jeunesses*, vous assurera de mille jeunes nouveautez, et de mille neuves jeunetez.²⁴

Après avoir, comme il se doit dans l'ordre ou le désordre de cette écriture satirique post-rabelaisienne, dressé la longue liste de ce qu'il ne traitera pas, le narrateur explique son projet :

*je vous veux conter mirabilia, par l'organe de ceste Androgine depesche qui vous fera rire et pleurer, pleurer et rire tout ensemble, qu'en toute diligence, vous recevrez si le porteur ne s'esgare entre les espaix Rochers des hautes et venteuses Alpes [...] C'est icy non seulement une forme de saugrenée, ou pot pourry, contenant toutes sortes d'instructions et de discours agreables en leur diverse variété, et riche en leur recherche curieuse.*²⁵

Allard pose ici des questions essentielles quant à l'écriture de la nouvelle, de l'inédit, de l'inouï : de quoi est fait le neuf ? Quelle est la part de l'ancien dans le nouveau²⁶ ? Et surtout comment articuler à un récit ce qui, en tant qu'événement, suscite un sentiment d'inattendu,

24. *La Gazzette Françoisse par Marcellin Allard Foresien*, Avec Privilège du Roi, [Paris, P. Chevallier], 1605, f. 1 r^o-v^o (je souligne). Outre la publication autonome d'un chapitre en 1615, ce livre a donné lieu à une adaptation scénique : *Les Discours de la guerre de Rochefontaine*, [textes adaptés par Ch. Charras de la *Gazette de France* de Marcellin Allard ; ill. et mise en p. par C. Camil, C. Delahousse, Ph. Dapsance], Montfermeil, Recherche et expression éd., [ca 1980]. Celle-ci est à l'origine d'un article paru dans *Communication et langages* : G. Blanchard, « Marcellin Allard : la première gazette française », dans *Communication et langages*, n^o 17, 1973, p. 66-81. À cette quinzaine de pages, on préférera l'analyse informée et alerte de Cl. Longeon, *Une province française à la Renaissance : La Vie intellectuelle en Forez au XVI^e siècle*, Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, 1975, p. 48-49 sur la question du contexte culturel et spécifiquement du jeu des courriers venus d'Italie et p. 244-253 spécifiquement sur *La Gazzette*.

25. *Ibid.*, f. 3 r^o-v^o.

26. Voir *Littératures classiques*, n^o 78, 2012, p. 8.

un sens de l'indétermination, une surprise²⁷ ? Pour « conter mirabilia », il faut selon lui recourir à l'hybridité constitutive de la satire conçue selon son étymologie²⁸ comme mélange, comme pot-pourri et ici intelligemment rapprochée, en écho encore une fois à Rabelais²⁹, de la saugrenée qui allie l'idée du piquant ou du salé d'une anecdote ou d'un juron (l'étonnant, le bizarre de l'événement aussi) à l'idée de fricassée³⁰.

Même si c'est de manière moins nette, l'ensemble de ces gazettes ressortit à cette esthétique satirique. Cependant, le modèle de la satire n'offre pas seulement cette aptitude à accueillir pêle-mêle « le ramas de ce qui s'est passé de mémorable »³¹ ; il propose aussi un modèle

27. Voir Fr. Dosse, *Renaissance de l'événement : Un défi pour l'historien, entre sphinx et phénix*, Paris, PUF, 2010, p. 318.

28. Beaucoup a été dit là-dessus depuis l'article séminal de J. W. Jolliffe : « *Satyre, satyra, ΣΑΤΥΡΟΣ: a study in confusion* », *B.H.R.*, 18, 1956, p. 84-95. Sur la métaphore culinaire, on lira avec plaisir les belles pages de M. Jeanneret dans *Des mets et des mots : Banquets et propos de table à la Renaissance*, Paris, J. Corti, 1987, en particulier dans le chapitre VI.2. « La satire et sa cuisine ». On pourra, sur le couple mélange / satire chèvre-pied, se reporter à Fr. Lavocat, *La Syrinx au bûcher : Pan et les satyres à la Renaissance et à l'âge baroque*, Genève, Droz, 2005, p. 237 et sq. et P Debailly, *La Muse indignée : La Satire en France au XVI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2012, t. 1, p. 284-289.

29. Fr. Rabelais, *Les Cinq Livres*, J. Céard, G. Defaux et M. Simonin (éd.), Paris, La Pochothèque, Le Livre de poche, LGF, 1994, *Le Cinquième Livre*, ch. XVI, p. 1377. La thématique fait pour sa part beaucoup penser au prologue du *Tiers Livre* (*ibid.*, p. 540-555).

30. Voir *Dictionnaire historique de la langue française*, A. Rey (dir.), Paris, Le Robert, [1998] 2006, T. 3, p. 3394. On peut penser à la *Friquassée croquestyllonnée* (P. Blanchemain (éd.), Paris, Librairie des bibliophiles, 1878 [1604]) qui se présente comme « un salmigondis de dictons populaires, de fragments de chansons, de plaisanteries, le tout rassemblé sans ordre, au gré de la fantaisie la plus capricieuse » (éd. cit., p. IV-V). On trouve aussi une *Fricassée huguenotte : Sur les rebelles à Sa Majesté*, à Niort, par Josué le Cuisinier, demeurant auprès la Halle à l'enseigne de la Sausse verte, 1622. Si l'aspect culinaire est ici prononcé, il ne faut pas oublier la dimension musicale : les fricassées sont aussi un genre de chanson polyphonique qui combine des textes et des mélodies d'origines diverses (voir J.-P. Ouvrard, « Jeu poético-musical : La Chanson et sa "response" », dans *Les Jeux à la Renaissance*, Ph. Ariès et J.-Cl. Margolin (dir.), Paris, Vrin, 1982, p. 270-286, spécialement p. 285 ou D. Riegar, « De la chanson poétique à la poésie chantée et au texte lyrique », dans « *Contez me tout* » : *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Herman Braet*, Leuven, Peeters, 2006, p. 387-405 et spécialement p. 399-403).

31. *Accord fait entre le roy de Pologne et le roy Ferdinand [...]*, Paris, 1619, p. 3. L'expression est utilisée pour caractériser une gazette.

d'organisation, dépasse la surprise propre à l'événement au centre de l'actualité, introduit une causalité orientée vers une issue aussi déconcertante soit-elle³². Il y a au centre de la satire une tension entre l'étonnement propre à chacun des événements de l'actualité et la cohérence discursive, en quelque sorte une *discordia concors*. Et tout particulièrement, c'est la *Satyre Ménippée* de 1594 qui s'impose comme matrice pour ces premières gazettes. *La Gazette* de 1609 reprend dans un premier temps le principe de l'*ekphrasis* au centre du dispositif de la *Satyre Ménippée* et de son *Supplément* ; l'estampe qui ouvre le texte de 1609 autour d'une allégorie de la Gazette propose plus précisément une variation sur la « Description de l'Isle de Ruach »³³ qui tournait en dérision le système d'information de la Ligue structuré autour des prédications et des libelles ; la « familière explication du tableau » après avoir fixé la généalogie de la Dame³⁴ en offre le portrait :

La Gazette donc ayant couru en plusieurs endroits, ainsi que le rapporte son historien, a esté contraincte de se seoir, et arrester en une place, luy estant venu des cors aux pieds, qui sont de present en repos sur un oreiller ou coussin. Elle reçoit maintenant de toutes parts, contrees et nations, (où elle a grand credit) toutes sortes de lettres, expeditions, et paquets : le lieu où elle fait ses receptions est une belle salle pavee à la grandeur, à sçavoir de Jaspe, Marbre, et Porphyre, le tout richement elabouré et taillé, comme il est representé en son tableau : ensemble les personnages y contenus, qui sont courriers, messagers, postes, et mazettiers, lesquels font une grande multitude, comme il est facile à considerer.³⁵

32. Voir Fr. Dosse, *op. cit.*, p. 2-4.

33. *Satyre Menippee de la Vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des Etats de Paris*, M. Martin (éd.), Paris, H. Champion, 2007, p. 132.

34. À travers ses parents, Engoulevent et Mathurine, il s'agit à nouveau de renvoyer et à la *Satyre Menippee* (éd. cit., p. 73-74, 135-136 et note 591) et aux libelles politiques des règnes d'Henri IV et Louis XIII mettant en scène les fous et folles comme Mathurine et Maître Guillaume (voir M. Lever, *Le Sceptre et la marotte : Histoire des fous de cour*, Paris, Fayard, 1983, p. 241-293). C'est cette même tradition qu'invoque la *Gazette sur la culbute des Coyons*, Montauban, sans date, par M. ABCDEFGH etc. (p. 3 et 21) ; voir M.-M. Fragonard, « La Mort de Concini : Imprécation et dérision », dans *L'Actualité et sa mise en écriture aux XV^e-XVI^e et XVII^e siècles*, *op. cit.*, p. 121-138, précisément p. 125-128.

35. *La Gazette de 1609*, L. Loviot (éd.), Paris, Fontemoing, 1914, p. 4-5.

Les pièces poétiques qui suivent (et cette succession peut rappeler le recueil conclusif de la *Satyre Ménippée* après les descriptions des tableaux des états) reprennent une tradition réactualisée par la *Ménippée* de 1594, celle de la revue des états du monde³⁶. C'est une même démarche que l'on retrouve dans la *Gazette des Estats et de ce temps, du seigr Gio. Servitour, de Piera Grosa. Traduite d'italien en françois le premier janvier* de 1615 qui reprend à la fois l'objet de la *Satyre Ménippée* de 1594 (la tenue des états généraux³⁷) et son récit-cadre autour du voyageur italien et de rencontres dans une auberge, récit par ailleurs déjà réutilisé avec des variations dans le *Supplément* de la *Satyre Ménippée*³⁸.

Même si la plus renommée *Gazette* de Renaudot (1631-1792) ne fait référence à aucun de ces textes, il semble possible de concevoir une certaine forme de continuité entre les premières gazettes occasionnelles ancrées dans la culture de la satire libre ouverte par la *Ménippée* de 1594 et des libelles et le premier exemple français de gazette périodique hebdomadaire. Comme on le sait, « créée quelques mois après la “Journée des Dupes” (novembre 1630), la *Gazette* est l'arme de propagande du roi Louis XIII et du cardinal de Richelieu. En ces temps difficiles de la guerre de Trente Ans, Renaudot a su se préserver une certaine part de liberté, tout en obéissant à deux maîtres impérieux, et en satisfaisant un lectorat (la noblesse d'épée et la haute robe) régi par les lois de l'honneur, désireux de se complaire à l'image toute d'excellence, de courage et d'abnégation que doit lui renvoyer le miroir de la *Gazette*. Donnant aux vingt premières années de la *Gazette* une richesse que l'observateur ne retrouve pas par la suite, Renaudot parvient à dominer ces contraintes tout en montrant un tempérament et un talent journalistiques exceptionnels : les nombreuses préfaces de ses

36. Voir M. Martin, « La *Satyre ménippée* dans l'œuvre de Sonnet de Courval », dans *Les Poètes satiriques normands*, M.-G. Lallemand et J.-Fr. Castille (dir.), Caen, Presses Universitaires, 2015, p. 73-90.

37. Voir M. Martin, « Altérité du “théâtral” : avatars des “états du monde” (1593/1614) », dans *Le « théâtral » de la France d'Ancien Régime : De la présentation de soi à la représentation scénique*, S. Chaouche (éd.), Paris, H. Champion, 2010, p. 351-366.

38. Voir M. Martin, « Préfaces narratives et projet satirique dans la *Satyre Menippe* et son *Supplément* », dans *Préfaces romanesques*, M. Kozul et J. Herman (dir.), Leuven, Peeters, 2005, p. 51-62.

Extraordinaires³⁹, les réflexions personnelles dont il émaille souvent ses textes, donnent des leçons de journalisme d'une remarquable modernité⁴⁰. C'est, en effet, dans ces réflexions personnelles que l'on peut lire des indices de l'héritage de cette culture satirique, en particulier dans l'adoption d'un style moyen, dans la revendication d'une esthétique de la variété et enfin dans l'affirmation de la recherche de la vérité :

La difficulté que je di rencontrer en la compilation de nos Gazettes et nouvelles n'est pas [écrit-il dans la Préface du *Recueil des gazettes de l'année 1631*] icy mise en avant pour en faire plus estimer mon ouvrage. Ceux qui me cognoissent peuvent dire aux autres si je ne trouve pas de l'employ honorable aussi bien ailleurs qu'en ces feuilles. *C'est pour excuser mon stile, s'il ne respond pas tousjours à la dignité de son sujet, le sujet à vostre humeur, et tous deux à vostre merite. [...].* Il s'en trouve qui ne prisent qu'un langage fleury ; d'autres qui veulent que mes relations semblent à un scelette descharné et dénué mesme de ses nerfs et de sa peau : de sorte que la narration en soit toute nuë, *ce qui m'a fait essayer de contenter les uns et les autres.* Ce peut-il donc faire (mon Lecteur) que vous ne me plaigniez pas en *toutes ces rencontres* ? et que vous n'excusiez point ma plume si elle ne peut plaire à tout le monde en quelque posture qu'elle se mette [...] ? [...] Mais non : je me trompe, estimant, par mes remonstrances tenir la bride à vostre censure.

39. Les extraordinaires sont des suppléments à la *Gazette* très proches dans leurs enjeux des occasionnels.

40. G. Feyel, « Gazette [de France] », dans *Dictionnaire des journaux : 1600-1789*, J. Sgard (dir.), Oxford, Voltaire Foundation, 1991, disponible en ligne à l'adresse : <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0492-gazette-de-france>. Il n'est pas possible d'effectuer ici une présentation des travaux nombreux sur la gazette de Renaudot et les débuts du journalisme au XVII^e siècle. On se limitera à renvoyer à P. Albert, *Histoire de la presse*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2010 [1970] ; G. Feyel, *La « Gazette » en province à travers ses réimpressions 1631-1752 : Une recherche analytique de la diffusion d'un ancien périodique dans toute la France avec un aperçu général et bibliographique pour chacun des centres de réimpression de la Gazette*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1982 ; *Le Journalisme d'Ancien Régime : Questions et propositions*, dir. Pierre Retat, Lyon, PUL, 1982 ; *Les Gazettes européennes aux XVII^e et XVIII^e siècles*, P. Rétat (dir.), Saint-Étienne, PUSE, 1992 ; G. Feyel, *L'Annonce et la nouvelle : La Presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000 ; *L'Information à l'époque moderne*, L. Bély (dir.), Paris, PUPS, 2001 ; St. Haffemayer, *L'Information dans la France du XVII^e siècle : La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, Paris, H. Champion, 2002.

Je ne le puis, et si je le pouvoye (mon Lecteur) je ne le doy pas faire : *ceste liberté de reprendre n'estant pas le moindre plaisir de ce genre de lecture, et vostre plaisir et divertissement comme j'ay dit, estant l'une des causes pour lesquelles cette nouveauté a esté inventée. Joiüissez donc à vostre aize de cette liberté Françoisé*⁴¹ : et que chacun die hardiment qu'il eust osté cecy, ou changé cela, qu'il auroit bien mieux fait : je le confesse. *En une seule chose ne cederay je à personne, en la recherche de la vérité.*⁴²

Malgré cette proximité, Renaudot ne laisse de souligner le caractère inédit de sa démarche, particulièrement dans sa dédicace au roi Louis XIII, mais aussi dans d'autres pièces liminaires. S'il s'agit pour lui d'affirmer le renouvellement permanent de l'actualité⁴³, il semble surtout vouloir fortement rompre avec un temps du *dissensus*⁴⁴, qui est celui de la satire libre et du libelle : « sur tout seront-elles maintenues par l'utilité qu'en reçoivent le public et les particuliers. Le public, pource qu'elles empeschent plusieurs faux bruits qui servent souvent d'alumettes aux mouvements et seditions intestines. Voire, si l'on en croit Cesar en ses *Commentaires*, dès le temps de nos ayeulx leur faisoient entreprendre precipitamment des guerres dont ils se repentoient tout à loisir »⁴⁵.

De ce point de vue, c'est une rupture profonde avec la perception de l'événement dans les discours satiriques précédents. Car l'actualité s'imposait aux premières gazettes occasionnelles sur le mode du scandale⁴⁶ dans une société extrêmement clivée ; or la paix civile dans

41. On reconnaît ici la franchise / francité comme variation de la *parrésia*.

42. *Recueil des gazettes de l'année 1631. Dedié au Roy. Avec une Preface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenuës. Et une Table alphabetique des matieres.* Au Bureau d'Adresse [...], 1632, p. 6 (je souligne). Sur cette préface et d'autres pièces liminaires, voir G. Feyel, « Aux origines de l'éthique des journalistes : Théophraste Renaudot et ses premiers discours éditoriaux (1631-1633) », *Le Temps des médias*, 1, 2003, p. 175-189.

43. « La publication des gazettes est à la verité nouvelle, mais en France seulement, et cette nouveauté ne leur peut acquerir que de la grace, qu'elles se conserveront tousjours aisément moyennant la vostre ; se renouvelants mesmes comme elles font à tous les ordinaires » (*Recueil des gazettes de l'année 1631*, p. 5).

44. Voir *Dissensus : Pratiques et représentations de la diversité des opinions (1500-1650)*, Fl. Alazard, St. Georget et alii (dir.), Paris, H. Champion, 2016.

45. *Recueil des gazettes de l'année 1631*, p. 5.

46. Conçu comme « affront », « acte qui provoque la réprobation publique » (sens attesté depuis le premier tiers du XVI^e siècle), plutôt que comme « occasion de péché »

le royaume de France au lendemain du « Grand Orage » de 1630⁴⁷ semble, au contraire, établir une forme d'étouffement du scandale, une espèce de réduction de la causticité du nouveau, une sorte de digestion de l'inattendu dans un discours institutionnel à la gloire du roi et de la France⁴⁸. « L'événement [écrit François Laplantine] déstabilise la logique du discours explicatif et rend incongrues et grotesques des formes syntaxiques formées dans l'adéquation parfaite des mots et des choses. Cette perturbation ne doit pas cependant nous conduire à une démission dans le langage de l'« indicible » ou de l'« ineffable », mais au contraire, à une plus grande exigence d'articulations et de médiations ne pouvant faire l'économie d'une réflexion sur le récit »⁴⁹. Très justement, François Laplantine perçoit trois formes différenciées de réponse à l'événement : deux modalités intégratrices où l'événement regorge de sens (la preuve et la révélation) et une modalité plus troublée. « N'ayant ni la certitude d'un verdict intervenant au terme d'une enquête (la preuve) et d'un procès, ni l'assurance d'un sermon (commentant une révélation), l'expérience du scandale vient perturber tout régime d'enchaînement stable, continu et régulier »⁵⁰. La satire est bien de cet ordre-là : elle met en déroute les logiques de l'explication ou de l'interprétation sans pour autant renoncer à tout type de mise en liaison mais en soulignant l'étrangeté des enchaînements, leur bizarrerie, leur énormité. C'est là ce qui prévaut dans les premières gazettes, dans le récit rabelaisien d'Allard, dans la revue du monde carnavalesque de la gazette de 1609, ou dans la violence grotesque de *la culbute des Coyons* et ce n'est pas un hasard si elles se placent systématiquement sous le signe de la folie.

(*Dictionnaire historique de la langue française*, T. 3, p. 3407). Sur le caractère central de cette notion dans la culture du libelle, voir A. Szabari, *Less Rightly Said: Scandals and Readers in Sixteenth-Century France*, Stanford, SUP, 2009, p. 9-14. Sur cette notion de scandale, voir de manière plus large, *Affaires, scandales et grandes causes : De Socrate à Pinochet*, L. Boltanski et alii (dir.), Paris, Stock, 2007.

47. H. Méthivier, *Le Siècle de Louis XIII*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1977 [1964], p. 66-68.

48. Voir J. Foa et P.-A. Mellet, « Les Guerres de Religion ont-elles eu lieu ? », dans *Le Bruit des armes*, J. Foa et P.-A. Mellet (dir.), Paris, H. Champion, 2012, p. 19-36, spécialement p. 23.

49. Fr. Laplantine, « La Preuve, la révélation, le scandale », dans *L'Événement en anthropologie : Concepts et terrains*, I. Olazabal et J. J. Lévy (dir.), [Sainte-Foy (Québec)], PUL, 2006, p. 23-37, spécialement p. 29-30.

50. *Ibid.*, p. 32.

Or c'est bien cela qu'entend évacuer la *Gazette* de Renaudot. D'une certaine manière, la satire conçue très librement après la publication de la *Satyre Ménippée* de 1594⁵¹ et exprimée dans les premières gazettes occasionnelles légitime une certaine écriture de l'actualité qui trouve sa confirmation dans l'œuvre de Renaudot mais aussi sa négation. Dans sa capacité à accueillir l'irruptif, la satire ouvre la possibilité d'écrire une actualité ; celle-ci est systématisée par la *Gazette* de 1631 mais au prix de l'instauration d'une continuité qui exclut l'indignation face au réel, constitutive du satirique.

Mais en a-t-on jamais fini avec la satire ? Car la *Gazette* de Renaudot, connue pour avoir été au centre de controverses « sérieuses »⁵², est aussi la cible de discours satiriques, parmi lesquels on trouve un très réussi *Commerce des nouvelles restably ou le Courrier arrêté par la gazette*⁵³ qui dresse l'histoire des débuts de la presse à travers le récit parodique des affaires de la cour de la Renommée (ce qui n'est pas sans rappeler notre point de départ avec la *Gazette* de 1609)⁵⁴. Renommée établit d'abord Dame Histoire comme lieutenant de sa

51. Voir M. Martin, « De La Vertu du catholicon à la *Satyre menippée* : Les Libelles diffamatoires et l'émergence d'une nouvelle conception de la satire », dans *La Satire dans tous ses états : le « mélange satyricque » à la Renaissance française*, B. Renner (dir.), Genève, Droz, 2009, p. 327-361.

52. Voir par exemple l'*Avis du Gazetier de Cologne à celui de Paris, Traduit de l'Allemand en François*, 1647 et la *Responce de Theophraste Renaudot conseiller et medecin du roy, maistre et intendant général des bureaux d'adresse de France et Historiographie à l'auteur des libelles intitulez Avis du Gaetier de Cologne à celui de Paris : response des Peuples de Flandre au Donneur d'Avis François, et Réfutation du Correctif des Ingrédiens, etc.*, À Paris, Du Bureau d'Adresse, 1648.

53. Paris, 1649.

54. « *La babillarde renommée* qui court la pretontaine par toute la terre, qui fourre son nez dans les affaires du monde, et qui nous corne incessamment aux oreilles ce qu'elle sçait et ce qu'elle ne sçait pas ; ayant de tout temps esleu son principal domicile dans la France, pour y avoir tousjours trouvé plus de logement qu'en quelque part qu'elle puisse aller, dans les chambres vuides des cerveaux curieux, qui ne se garnissent que de nouvelles et de contes à dormir debout : Voyant toutesfois qu'à raison des remuëmenages arrivez dans l'Europe depuis les guerres, elle estoit obligée d'estre par tout pour donner ordre au commerce de cette marchandise après avoir bien resvé, ne trouva point de meilleur expedient que d'establi des Lieutenans Generaux pour maintenir sa puissance dans tous les cantons connus et à connoistre, trancher en son absence de son autorité, tailler et rogner de son domaine, et faire des choux, des raves et des pastez de ce qui se dit, et de ce qui se fait, dans ce monde et dans l'autre » (p. 3, je souligne).

couronne ; mais celle-ci est victime d'une cabale qui marque le triomphe d'un « Prince malaisé nommé Roman » :

c'estoit le plus grand ennemy de la verité, il mentoit comme un arracheur de dents, et pour habler et controuuer des contes, il n'en craignoit teste d'homme vivant. Cet adroit courtisan, fit si bien par ses galanteries et complaisance estudiées qu'il attira bien du monde à son party, et sur tout le beau sexe qui se charme de vetilles le trouvant fort propre pour instruire à faire l'amour.⁵⁵

Pour combattre le Roman, l'Histoire

s'insinua petit à petit dans l'esprit de quelque Prince ambitieux, desguisa la verité et luy donna le masque de flatterie qui le fit passer pour un heros, ses moindres actions pour des exploits merueilleux, et ses vices pour des petites vertus ; elle changea de nom et de qualités pour cacher les rides de sa vieillesse, et paroistre plus jeune et plus agreable, et tantost sous le nom de legende, tantost sous la qualité de Code, de Memoires, de Commentaires Hystoriques, de Chroniques, de Decades et d'Annalles, elle a tasché de se maintenir et de tirer des puissances de pensions et de bonnes nipes luy ont donné le moyen d'habiller de pied en cap cette pauvre verité honteuse de paroistre toute nuë.⁵⁶

Sa démarche courtisane l'amène à revoir profondément son rapport au temps et à adopter un rythme décennal, puis annuel et enfin hebdomadaire⁵⁷. C'est, alors, enfin le règne de la Gazette :

Ce n'estoit pas encore assez d'avoir restably ces rentes, annuelles, principalement depuis que la guerre a taillé tant de besogne à cette greffiere corrompuë ; il s'est trouvé *des cerveaux trop avides de nouveautez qui ne s'en peuvent passer non plus que*

55. *Ibid.*, p. 4.

56. *Ibid.*, p. 5-6 (suit une intéressante variation sur la métaphore culinaire du plat en sauce).

57. Le passage suivant évoque nettement l'attente du public et les nécessités économiques des producteurs : « Au commencement elle avoit la patience de voir regner et mourir un Monarque pour en escrire la vie ; mais soit que les fantasques qui ne vivent que de nouveautez se plainnissent que c'estoit leur mettre le Caresme bien haut, ou que n'ayant point d'autre revenu que ce commerce, la necessité l'obligeast de mettre plus souvent quelque chose sous la presse, affin de mettre quelque chose sous la dent : elle borna ce terme à l'espace de dix ans, et reduisit la Chronique en *Decades* » (*ibid.*, p. 6).

de chemise, et dont la curiosité fait son pain quotidien de relations et d'incidens ; pour faire des emplâtres aux blessures de ces esprits, la bonne Dame choisit une esperlucatte qui luy servoit de Damoiselle suivante, affectée au possible extremement dissimulée et malicieuse comme un vieux singe ; on l'appelloit du nom de Gazette, son inclination l'avoit de tout temps portée à cet exercice, et bien auparavant qu'elle fut installée dans cette dignité, elle ne faisoit autre chose que courir le guildou, aller deçà de là, trotter chez les voisins, visiter les voisines, fureter jusques aux ruelles du lict, et dans les lieux secrets, parler de messire chacun, drapper tantost, cettuy-cy, tantost cettuy-là, et mettre indifferemment sur le tapis et les uns et les autres ; Enfin elle n'alloit jamais sans sa langue, et quand elle n'avoit rien à dire son esprit malicieux forgeoit sur le champ des nouvelles bonnes ou mauvaises telles qu'elles luy venoient à la bouche, Mademoiselle flatterie estoit en bonne intelligence avec cette fine mouche, c'estoit deux testes dans un bonnet, l'une n'alloit jamais sans l'autre, et lors que Gazette estoit empeschée à faire quelque Relation, celle-cy ne manquoit point d'estre auprès d'elle, et de luy souffler aux oreilles les termes dont elle devoit servir.⁵⁸

Elle « se resout de donner aux curieux du fruict nouveau toutes les semaines : elle feint d'avoir des correspondances par toute la terre, [...] et lors que toutes ces matieres Illustres manquent à son sujet, elle revient à son village, et treuve dans Paris assez de fatras et d'incidens pour en emplir ses cahiers jusques au goulet »⁵⁹. La soif de nouveauté des lecteurs appelle donc les producteurs de journaux à fournir du nouveau coûte que coûte et, s'il le faut, à l'inventer. Reprenant les poncifs de la satire anti-courtisane⁶⁰, *Le Commerce des nouvelles restably* tance la *Gazette* sur son ambition, son hypocrisie et sa flatterie qui la maintiennent en autorité et qui la rendent extrêmement dangereuse tant elle peut avancer les uns ou nuire aux autres⁶¹. Mais les troubles civils du début de la Fronde chassent la *Gazette* et apparaît fugacement *Le Courrier*, avant que la paix ne revienne et qu'avec elle la *Gazette*

58. *Ibid.*, p. 7-8.

59. *Ibid.*, p. 8-9.

60. Voir P. M. Smith, *The Anti-Courtier Trend in Sixteenth Century French Literature*, Genève, Droz, 1966.

61. *Commerce des nouvelles restably*, p. 10.

ne reprenne sa place. Dans une tonalité à la fois proche de la *Satyre Ménippée* de 1594 et de la *Gazette* de 1609, le narrateur nous donne le portrait de la *Gazette* revenue en grâce à la cour avant de conclure abruptement sur sa fuite devant l'insupportable scène et son attachement à la *parrésia* satirique : « je sortis de la chambre tout estourdy, avec un desgout estrange de tous ces fagotteurs de nouvelles, et souhaitant de trouver une personne qui fut assez homme de bien pour escrire franchement, sans desgusement, flatterie, ny dissimulation, n'ayant que la verité pour guide, qui doit-estre l'ame de l'Histoire »⁶².

Cette écriture allégorique n'est, cependant, pas très représentative des discours hostiles à la *Gazette* qui adoptent plus généralement la forme même de la *Gazette*. C'est à travers sa propre écriture que l'actualité est brocardée⁶³. Dès 1632 paraissent coup sur coup *L'Anti-Gazette et nouvelles arrivees en l'annee presente par tous les Royaumes et provinces de l'Europe, Composée par L. S. D. M.* et la *Gazette et nouvelles ordinaires de divers pays loingtains*. La première offre des variations poétiques obscènes autour du « nez » de Renaudot organisées selon les différentes provenances des bruits pour jouer sur la structure de la *Gazette*⁶⁴. La seconde⁶⁵, satire en prose très réussie du monde naissant de l'information, reprend plus nettement le genre institué par Renaudot en enchaînant onze nouvelles comme dans la *Gazette*, la plupart venues de pays de fantaisie et répétant des motifs caractéristiques de la presse périodique (ou occasionnelle) : épidémies, famines, guerres et catastrophes. L'ensemble ressortit nettement à une démarche sceptique particulièrement sensible dans les critiques de la tyrannie orientale, de l'obscurantisme religieux ou encore de l'illusion du merveilleux. Ces actualités délirantes de 1631 se doublent de l'almanach de 1632, prédictions d'un « nouvel Astrologue » qui ne rappellent ironiquement, dans ce monde à l'envers, que les plus triviales évidences (« il assure

62. *Ibid.*, p. 18.

63. Sur ces gazettes satiriques, on pourra lire J. Díaz Noci, « *Literatura sobre periodisme : consideracions per a una recerca sobre la imatge professional dels informadors (segles XVII-XVIII)* », *Anàlisi*, n° 37, 2008, p. 161-174. L'auteur ne fait aucune référence aux gazettes tout aussi satiriques antérieures à Renaudot.

64. En voici un exemple : « L'on escrit de la Cour de Rome / Que vous revenez de Sodome / Vostre cul en est boursoufflé, / Car vos nouvelles vont si viste, / Que de Paris à Pierre fittes / Vos couïllons en sont tout enflez » (p. 3-4).

65. Voir l'article de G. Feyel, « Gazette et nouvelles ordinaires », dans *Dictionnaire des journaux*, éd. cit.

entre autres choses pour les quatre saisons de l'année, qu'elles se suivront l'une l'autre que l'Esté sera plus chaud et la neige en Hyver sera blanche »⁶⁶). Enfin la conclusion nous avertit que « nous sommes menacez de quantité de fausses nouvelles, dont Dieu par sa sainte benediction nous veuille preserver et nous conduire au port de salut »⁶⁷. Il conviendrait aussi de faire un sort, parmi ces gazettes parodiques, à l'ensemble des « gazettes burlesques »⁶⁸, qu'il s'agisse de la *Gazette burlesque* de Scarron (1655)⁶⁹ ou des *Gazettes du temps* de Jean Loret (1652), de leurs contrefaçons⁷⁰ et de leur reprise et réorganisation dans sa *Muse historique* (1656)⁷¹.

Mais cette matière nous mènerait trop loin. Cependant, il convient de souligner une chose, c'est que ces gazettes burlesques sont particulièrement sensibles à un aspect essentiel qui leur permet de renouer, après la *Gazette* de Renaudot, avec le sentiment de scandale qui soutient la satire : les voix et leur pluralité. On lit ainsi dans les

66. *Gazette et nouvelles ordinaires de divers pays loingtains*, p. 4.

67. *Ibid.*, p. 4.

68. Sur la catégorie du burlesque, voir Cl. Nédelec, *Les États et Empires du burlesque*, Paris, H. Champion, 2004. Sur son utilisation durant la Fronde, se reporter à H. Carrier, *Les Muses guerrières : Les Mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 83-194.

69. Ou *Recueil des épîtres en vers burlesques de Mr Scarron, et d'autres auteurs, sur ce qui s'est passé de remarquable en l'année 1655*, Paris, chez Alexandre Lesselin, 1656, BnF RES 4-LC2-24. On pourra se reporter à l'édition de Fr. Lachèvre : *Scarron et sa gazette burlesque (14 janvier-22 juin 1655)*, Paris, L. Giraud-Badin, 1929. Voir J.-P. Collinet, « Recueil des Epitres en Vers Burlesques (1655-1658) », dans *Dictionnaire des journaux*, éd. cit.

70. *La Gazette burlesque de la cour, de l'année 1655*, Lyon, J.-A. Candy, 1655, BnF RES 4-LC2-23.

71. À lire dans l'édition J. Ravenel et E.-V. de La Pelouze, *La Muze historique ou recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps écrites à Son Altesse Mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours (1650-1665)*, Paris, P. Jannet puis P. Daffis, 1857-1878, 4 t. Voir les notices « Gazette du temps (1652) », dans *Dictionnaire des journaux*, éd. cit. et J. Carriat, « Jean Loret (1600 ?-1665) », dans *Dictionnaire des journalistes : 1600-1789*, J. Sgard (dir.), [Grenoble, PUG, 1976] Oxford, Voltaire Foundation, 1999, disponible en ligne à l'adresse : <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/528-jean-loret>. Pour aller plus loin, se reporter à F. Plütz, *La Muse historique (1650-1665) : L'Univers de Jean Loret*, Thèse de doctorat, dir. M.-Th. Hipp, Université de Nancy II, 1983 ; *id.*, « Jean Loret et les gazettes en vers burlesques », *Littératures classiques*, n° 18, 1993, p. 185-196 ; Sophie Tonolo, « L'«Ouvrage épistolaire» de Jean Loret : L'Écriture ou la vie », *Littératures classiques*, n° 71, 2010, p. 203-219.

premières lignes de l'Avant-Propos du premier volume de la *Muse historique* de 1656 :

Cette Renommée que le Poète Virgile décrit toute couverte d'yeux et d'oreilles, de bouches et de langues, est proprement nostre *Muse historique*, qui void ce qui se fait et ce qui se dit de toutes parts, et qui le publie après par toute la Terre. Elle se sert en cecy d'une infinité de voix, ou du grand nombre de ses *Escrits, fidelles images de la parole*, lesquels sont portez en plusieurs endroits. Les hommes apprennent ce qui se passe loin d'eux, et hors de leur presence, par le moyen de ses agréables Récits.⁷²

Loret est, comme les autres producteurs d'anti-gazettes, particulièrement attentif aux effets de polyphonie. C'est sans doute dans la suite des *Gazettes des halles* que s'exprime le mieux cet effort pour accueillir les voix les plus modestes et les plus oubliées⁷³. D'une certaine manière, ces textes réactualisent un sens présent dans le terme de « gazette » dès le début du XVII^e siècle, mais couvert depuis Renaudot par le sens dominant d'écrit périodique : le mot d'origine italienne résonne avec le verbe français « gaser » au sens de babiller. Et c'est cette oralité que revendiquent les premières gazettes des années 1600-1620 comme les anti-gazettes des années 1630-1660. Or ces commérages et le scandale (central dans le discours satirique) sont des pratiques sociales très proches qui instituent « tout à la fois l'appartenance à un groupe, les frontières de ce groupe et les hiérarchies internes »⁷⁴. Mais, au contraire du

72. C'est moi qui souligne. Je cite *La Muse historique ou Recueil des Lettres en vers escrites à son altesse Mademoiselle de Longueville, Par le Sieur Loret, Année mil six cens cinquante, Livre Premier Dedié au Roy*, Paris, Ch. Chenault, 1656, n. p. La version de l'édition Jannet (éd. cit., t. 1, p. 5-6) diffère et marginalise la question de l'oralité des nouvelles. Sur ce passage, voir S. Tonolo, art. cit., p. 210.

73. *La Gazette des Halles, touchant les affaires du temps. Première nouvelle*, Paris, M. Mettayer, 1649, puis *La Gazette de la place Maubert, ou Suite de la Gazette des Halles. Touchant les affaires de ce temps. Seconde nouvelle*, Paris, M. Mettayer, 1649 et enfin *Suite de la Gazette de la place Maubert par l'Autheur de la de la [sic] Gazette de Halles [sic] touchant les affaires du tempe [sic]*, Paris, M. Mettayer, 1649. Naudé fait référence à cette série dans son *Mascurat* autour des développements sur le burlesque (*Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, Depuis le sixième Janvier, jusques à la Declaration du premier Avril mil six cens quarante-neuf*, s.l.n.d., p. 220).

74. D. de Blic et C. Lemieux, « Le Scandale comme épreuve : Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, n° 71, 2005/3, p. 9-38, ici p. 13.

comméragé, l'écriture satirique de l'événement, comme le soulignait déjà Loret dans son Avant-propos, a ceci de particulier qu'elle ne circonscrit pas le bruit au groupe social où il est né et où il pourrait finir étouffé, elle le transmet vers d'autres groupes sociaux, elle le *publie* et, ce faisant, met en visibilité ce qui peut alors enfin faire scandale⁷⁵.

Pour conclure, il paraît tout à fait intéressant de suivre l'évolution du terme générique de « gazette ». Il est d'abord utilisé pour désigner des écritures du mélange qui accueillent une matière actuelle ou plus éloignée dans le temps, hétéroclite et toujours inattendue, caractéristique de la *satura*, et qui tentent de construire de la cohérence (en particulier narrative) autour de structures héritées de grands modèles satiriques (comme la *Satyre Ménippée* de 1594). Ce n'est qu'avec Renaudot que le mot renvoie à un périodique ; mais l'unité de son projet de mise en récit semble d'une certaine manière évacuer la dimension de scandale qui est au centre du discours satirique et qui fonde un type de rapport à l'événement. La *Gazette* de Renaudot pourrait, en quelque sorte, représenter une formule pure de l'actualité, débarrassée du rapport particulier au réel qu'instituait la satire et qui avait pourtant permis l'émergence au cours du XVI^e siècle d'une première espèce de contemporanéité (certes avec d'autres formes comme les canards, le théâtre...). Or cette formule pure est très vite remise en question par de nouvelles gazettes qui parodient celle de Renaudot, la dénoncent comme fausse car trop compromise dans ses rapports au pouvoir, trop mensongère, trop univoque : mensongère car univoque, alors que les anti-gazettes clament l'absolue nécessité de rendre publiques les voix les plus improbables, les plus insaisissables, les plus fragiles. C'est justement en les publiant qu'elles font advenir à nouveau le scandale au centre du rapport à l'actuel qu'elles portent en elles. Il s'agit là d'une leçon forte que nous transmet la première modernité, alors qu'aujourd'hui de nombreux discours prônent une distinction stricte entre l'humour et l'information contre ce qu'ils estiment être des dérives soit de la néo-télévision⁷⁶ soit des sites parodiques et de leurs

75. *Ibid.*, p. 21.

76. Cette néo-télévision est caractérisée par des formes comme l'*infotainment* (voir Fr. Casseti et R. Odin, « De la paléo- à la néotélévision », *Communications*, n° 51, 1990, p. 9-26). Des associations comme Acrimed se sont récemment élevées contre le saucissonnage des émissions d'information par des séquences humoristiques (<http://www.acrimed.org/Le-Grand-journal-sur-Canal-Plus-comment-transformer->

déclinaisons sur les réseaux sociaux⁷⁷. L'évolution des gazettes lors de l'invention de l'information nous montre l'illusion et le danger de couper l'information de la satire, car cette dernière porte en elle un mode primordial d'appréhension de l'actuel : le scandale. Les événements ne sauraient être seulement saisis sur le mode de la preuve ou de la révélation, car ils déjouent souvent ces tentatives de prise sur le réel par leur caractère inédit.

Martial MARTIN

la-politique-en-spectacle, <http://www.acrimed.org/Comment-le-Petit-Journal-maltraite-l-actualite-internationale>).

77. Les grands réseaux sociaux, Facebook et Twitter, se sont questionnés sur la possibilité de distinguer les actualités parodiques et satiriques des autres au début de l'année 2015 (<http://cometik.blogs.nouvelobs.com/archive/2015/01/21/facebook-en-guerre-contre-le-gorafi-553539.html>) ; le moteur de recherche Google s'est allié en 2017 à ces plateformes et aux groupes de presse pour signaler aux internautes les « fake news » (http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2017/02/06/huit-medias-francais-s-allient-a-facebook-dans-sa-lutte-contre-les-fake-news_5075054_3236.html).